

## INTRODUCTION

La culture occidentale a conservé comme un temps fort de son Histoire, cette scène du 23 mai 1498 peinte par un anonyme et conservée au musée San Marco de Florence. On y voit Jérôme Savonarole, accompagné de frère Silvestro (Maruffi) et de frère Domenico (Buonvicini), prieur du couvent dominicain de Fiesole, en chemise, qui marchent vers la potence où ils seront pendus avant que leurs corps ne soient brûlés et leurs cendres dispersées dans l'Arno. Le feu purificateur doit effacer toute trace de leur passage sur terre et nettoyer le monde de leurs hérésies et ils ne doivent pas avoir de tombes. Il est 10 heures du matin.

Partant de cet événement et de ses conséquences dans l'histoire religieuse européenne du xvi<sup>e</sup> siècle, nous allons chercher à retracer l'itinéraire d'un homme dont la pensée a, jusqu'à nos jours, fait l'objet de prises de positions véhémentes : d'un côté, les catholiques de stricte observance le vouent toujours aux gémonies mais, de l'autre, les agnostiques, les laïcs libéraux et les anticléricaux unissent Savonarole à Giordano Bruno et à Galilée pour stigmatiser l'intolérance de l'Église romaine. Luther, en 1523 dans sa préface à l'*Expositio* de Savonarole sur le *Miserere*, en fait un précurseur de la doctrine luthérienne. Au sein de l'Ordre dominicain, Savonarole a des défenseurs qui l'inscrivent au nombre des *veilleurs de la Foi*<sup>1</sup>

---

1. C'est le nom d'une collection dominicaine de biographies parmi lesquelles Guy Bedouelle OP, professeur d'histoire à Fribourg en Suisse, a inclus celle de Savonarole (Chambray-lès-Tours, éd. CLD, 1986).

## SAVONAROLE

et qui soulignent que celui-ci a affirmé la même théologie moraliste que Calvin et que, comme Luther, il ne se serait pas dressé contre la papauté mais contre *un* pape, Alexandre VI Borgia, dont il contestait la légitimité jusqu'à affirmer qu'il n'était *ni pape ni chrétien*. Plusieurs tentatives seront faites en faveur de sa béatification, en 1592 à l'occasion de l'élection de Clément VIII Aldobrandini dévot de Savonarole, en 1624 et en 1675 mais en vain; comme les tentatives de réhabilitation promues en 1935 et 1955.

Judicieux réformateur de l'Église à l'instar de Calvin à Genève pour les uns, imposteur fanatique et névropathe violent pour les autres, il est singulier de constater que les deux opinions contradictoires sont justes.

## CHAPITRE I

---

# LE CONTEXTE HISTORIQUE

### LA CRISE ITALIENNE

La carte politique de l'Italie de la fin du xv<sup>e</sup> siècle montre à l'évidence une extrême division de la Péninsule en une multitude d'États<sup>1</sup>. Outre des seigneuries plus ou moins éphémères qui apparaissent surtout au sein de l'État pontifical (comme par exemple, le duché d'Urbin), du nord au sud, on relève des États d'une dimension et d'une importance relativement médiocre : le duché de Savoie qui comprend le Piémont sur le versant italien des Alpes et sur lequel règne depuis le xiii<sup>e</sup> siècle une famille originaire de la vallée de la Maurienne, un État très lié à la France pour des raisons géographiques et géopolitiques ; les marquisats de Saluces et de Montferrat ; le comté d'Asti ; le marquisat de Mantoue sur lequel règne la famille de Gonzague ; le duché de Ferrare, où domine la famille d'Este ; les républiques de Lucques, Sienne et Gênes ; les grandes îles de la Sicile et de la Sardaigne sont placées sous l'autorité aragonaise.

À ceux-là s'ajoutent cinq États régionaux qui sont à un stade intermédiaire entre l'État urbain et l'État national. D'abord, la République de Venise. Elle est pour toute l'Italie le modèle de la stabilité

---

1. Cf. carte 1.

politique grâce à une constitution qui réserve l'essentiel du pouvoir à une aristocratie commerçante fermée aux autres classes sociales. Venise est en position défensive sur le front maritime car elle s'efforce de conserver son autorité sur l'Adriatique et la Méditerranée orientale face à l'expansion turque ; en revanche, Venise est en position offensive sur le continent ou *Terreferme* d'où elle lance des ponts du côté du Milanais et des États pontificaux pour assurer sa subsistance et pour s'ouvrir de nouveaux marchés. Il faut peut-être s'arrêter quelques instants pour ouvrir une parenthèse relative au « mythe de Venise ». C'est une donnée importante car Venise a servi de modèle aux historiographes et aux penseurs politiques du moment.

Le mythe de Venise s'est articulé très tôt autour de deux concepts : d'une part la *pax et quies* c'est-à-dire la concorde entre les citoyens et l'ordre intérieur qui éloignent le cauchemar de la guerre civile si nuisible au commerce et à la bonne pratique de la banque ; d'autre part la stabilité du gouvernement qui tient sans changement depuis des siècles, ce qui place la république vénitienne bien au-dessus des républiques païennes de Rome ou d'Athènes. La stabilité du gouvernement vénitien est obtenue par le chef-d'œuvre d'équilibre, d'ordre et de rationalité que constitue le *governo misto*. Suivant l'idéal de Polibe ou d'Aristote, Venise a su unir la monarchie du doge à l'aristocratie du Sénat et à la Démocratie du *Maggior Consiglio*. Ce modèle est construit à imitation des harmonies célestes dans une cité fondée par un apôtre-évangéliste, saint Marc, il est donc unique et appelé à durer pour l'Éternité. L'État vénitien est gardien de la volonté divine – c'est la voix de Dieu qui a installé la ville de Marc sur les rives sereines de Rialto – et sa constitution est une synthèse équilibrée et parfaite de liberté et de justice : de là le *corpus mysticum* de l'État, cette *ecclesia* laïque inspirée de la *polis* grecque. Lorsque la cité a évolué dans son territoire – sous la contrainte ottomane depuis le XIII<sup>e</sup> siècle –, dans son administration et dans sa perception d'elle-même, elle est devenue un État qui a investi le territoire de *Terreferme* bafouant ainsi la *libertas* et l'indépendance des autres : Padoue, Vicence, Vérone, etc. Venise ne peut plus se regarder comme un parangon de *libertas* et d'indépendance ; elle doit nécessairement faire évoluer son mythe vers la noblesse. Ce sera le travail de Gasparo Contarini (1483-

1542) dans son *De magistratibus et Republica Venetorum* écrit en 1524, de tous les historiographes officiels vénitiens comme Pietro Bembo, Daniele Barbaro ou Piero Giustiniani ou encore de Donato Giannotti dans son *Dialogi republica venetorum*.

Autre État régional italien, le duché de Milan. Gouvernée par Ludovic le More – tuteur de Gian Galeazzo Maria Sforza –, la ville connaît une vie économique prospère tant sur le plan agricole qu'industriel. Le duc s'efforce de refouler Venise à l'est tout en assurant sa domination sur Gênes.

Puis vient, en descendant le long de la botte italienne, la république de Florence qui est gouvernée depuis 1434 par la famille Médicis dont l'autorité a été gravement menacée à l'époque de la conjuration des Pazzi, en 1478. Laurent le Magnifique tente de rétablir une situation politique et économique chancelante. À sa mort, les divers conseils de la ville transmettent les pouvoirs à son fils Pierre qui ne se montre pas à la hauteur des qualités d'adresse politique et de discrétion de son père.

Les États de l'Église sont un État particulier car le pouvoir de son chef – mi-spirituel, mi-temporel – n'est pas dynastique donc instable. Des féodaux restés puissants comme les Colonna et les Orsini remettent constamment en question leur pouvoir. Alexandre VI Borgia, élu en 1492, s'efforce de restaurer son autorité en chassant les groupes d'influence italiens en faveur des Espagnols.

Enfin, le Sud de la péninsule italienne est occupé par le royaume de Naples qui a conservé des structures féodales qui remettent sans cesse en cause l'autorité royale. D'autant plus que ses activités agricoles et son commerce sont aux mains des marchands italiens.

Ce morcellement périlleux de l'Italie politique et donc la diversité des institutions politiques tiennent à l'existence d'une ancienne bourgeoisie opposée, par tradition et par intérêt, à l'idée même de la centralisation car elle anime des centres économiques divers dont les intérêts sont contradictoires. Depuis la paix de Lodi, en 1454, l'équilibre est plus apparent que réel car il ne tient pas grâce à une volonté de coexistence, mais uniquement par des rapports de force entre États. C'est donc un équilibre tout négatif, qui tend à empêcher tout État de rompre le *statu quo*. En outre, la tendance politique générale en Italie

est à la constitution de seigneuries. Les princes qui les dirigent ont des origines très diverses : féodale consacrée par une investiture pontificale ou impériale (les Gonzague ou les Este), bourgeoise (les Médicis) ou militaire (les Montefeltro). Ces princes sont menacés dans leur pouvoir, aussi cherchent-ils à consolider leur dynastie et leur trône en installant une administration autoritaire et centralisée dans tous les domaines, politique, militaire et culturel, et en s'appuyant sur la classe noble ou sur la classe bourgeoise, selon les cas. Le principat est une institution moderne très italienne qui repose sur un seul homme, avec une capitale, des lois et coutumes progressivement unifiées mais sans participation directe de la population. La promotion du principat est d'autant plus aisée qu'elle bénéficie de la démission de la classe bourgeoise devant le sentiment collectif.

Sur le plan économique, la position italienne n'est guère meilleure. Les « mini-États » italiens résistent mal devant les États nationaux européens (Espagne, France, Angleterre, Empire, Provinces-Unies) dont l'économie protectionniste est en expansion. En outre, les États italiens autrefois maîtres de l'économie européenne commencent à souffrir du déplacement de l'axe économique de la Méditerranée à l'Atlantique et, en parallèle, ils souffrent de l'expansion turque. La production textile ralentit, la qualité diminue et les exportations sont en baisse. Le trafic de la laine n'est que partiellement remplacé par le commerce de la soie. Les entreprises italiennes, vénitiennes et florentines en particulier, voient leur chiffre d'affaires baisser, le nombre des banques diminue car il y a de nombreuses faillites, la dette publique est élevée. Les États plus agricoles comme les États pontificaux et Naples connaissent des rendements médiocres sur des exploitations aux structures féodales, les *latifundia*, cependant que le commerce est entravé par l'état d'anarchie de nombreuses régions.

À la fin de ce xv<sup>e</sup> siècle, l'Italie souffre, sinon d'une crise économique, au moins d'un marasme indiscutable et perceptible dans tous les secteurs.

Divisée politiquement, affaiblie économiquement, l'Italie subit les invasions étrangères car elle reste un pays attractif. La « descente » des barbares n'est pas une nouveauté depuis les premiers temps de l'Histoire

romaine et l'invasion gauloise de Rome au temps du roi Tarquin. En effet, les Italiens ont vu passer les Français car la famille des Angevins a des prétentions sur Naples, les Orléans veulent Milan et le roi de France est suzerain de Saluces, Montferrat et Gênes ; les Allemands car Rome est capitale « officielle » de l'Empire et la famille d'Habsbourg a autorité sur le Tyrol, Trieste, Fiume et Trente ; les Espagnols car la famille d'Aragon règne sur la Sicile et la Sardaigne ; et les Suisses qui interviennent fréquemment dans les Alpes. Ces « interventions » sont parfois sollicitées par des États qui espèrent ainsi renverser en leur faveur l'équilibre précaire des forces. C'est ainsi que Ludovic le More en appelle aux Français pour l'emporter sur Naples et Charles VIII accède volontiers aux appels qui lui sont adressés car il souhaite restaurer l'autorité française sur Naples pour en faire une base pour une croisade contre les Turcs, pour satisfaire à la pression de l'entourage royal désireux de s'enrichir et de la bourgeoisie d'affaires soucieuse de réduire la concurrence italienne et pour accéder aux requêtes des émigrés florentins et napolitains.

Si ce constat s'impose, c'est que la guerre qui commence s'écarte de la tradition militaire : les campagnes plus rapides et plus violentes ne concernent pas seulement la périphérie des États mais les touchent en leur cœur et menacent leur existence même. On fait la guerre toute l'année, sans tenir compte des saisons ni des trêves traditionnelles : Charles VIII part en campagne en septembre 1494 et ne s'arrête pas avant d'avoir atteint Naples en février 1495. On atteint les objectifs de guerre avec une célérité inouïe, sans dédaigner au passage les massacres pour l'exemple, destinés à faire comprendre aux troupes ennemies mais aussi aux populations civiles, qu'il ne fait pas bon résister. De nouvelles armes font leur apparition avec les canons puis les armes à feu légères, comme les arquebuses : l'artillerie ne retarde plus l'avancée de l'armée car les canons sont plus légers et tirés par des chevaux et non plus par des bœufs et elle s'avère d'un emploi plus aisé donc elle n'est plus utilisée seulement pour les sièges de ville mais apparaît aussi sur les champs de bataille. L'infanterie s'impose comme un des éléments décisifs du déploiement des forces, face à la cavalerie lourde, chère à la noblesse française et aux *condottieri* italiens. Du même coup, les armées sont

plus nombreuses et les batailles plus sanglantes. Par ailleurs, les lignes de communication s'étirant, les armées sont contraintes, encore plus que par le passé, de vivre sur le pays: la guerre devient souvent une guerre contre les civils qui épuise les richesses d'un territoire, voire décime sa population.

Les « barbares » français entreprennent leur expédition avec une armée exceptionnellement nombreuse de 40 000 hommes, comprenant une infanterie forte de la présence de 6 000 Suisses et 3 000 Gascons dont la stratégie repose sur les carrés de hallebardiers et de piquiers, une cavalerie efficace avec des compagnies d'ordonnances formées de gentihommes-soldats de métier (1 600 lances) et une artillerie moderne de 70 pièces dont les pièces lourdes lancent des boulets de fer. Les Italiens leur opposent des troupes moins nombreuses car seules Naples et Milan ont de petites armées permanentes. Quant aux troupes des *condottieri*, si elles ont une cavalerie de valeur et une bonne artillerie légère, elles manquent de canons lourds et disposent d'une infanterie aux lances trop courtes pour soutenir le combat contre les gendarmes français. En outre, les armées italiennes en sont restées à une stratégie médiévale d'usure et de défense et elles souffrent d'un manque de discipline qui tient à leur recrutement mercenaire et reflète la division politique du pays.

## LES GUERRES D'ITALIE

Le roi Charles VIII de Valois (1483-1498), dit l'Affable, est l'unique fils survivant de Louis XI. Il accède au trône de France à l'âge de 13 ans et reste sous le contrôle de la régente Anne de Beaujeu. Ce jeune roi n'a pour toute formation que la lecture des romans de chevalerie qui ont développé en lui la conviction qu'il doit mener la croisade en Terre sainte comme les plus glorieux de ses prédécesseurs. Il nourrit donc le projet d'aller reprendre le royaume de Naples, qui appartient aux princes d'Anjou dont il est l'héritier, pour en faire une tête de pont vers les lieux saints.

Pour toutes ces raisons, la descente de Charles VIII de France à

travers la botte italienne a toutes les apparences d'une parade militaire. Par le col de Mongenèvre, le 2 septembre 1494, les Français franchissent les Alpes sans coup férir à cause des dissensions. Ils battent les coalisés dans le Nord, profitent de la révolte de Florence pour pénétrer en Toscane et des divisions romaines pour entrer dans Rome. Grâce aux révoltes paysannes et féodales, ils s'emparent de Naples en février 1495. En face, les chefs d'États incapables de s'unir affichent leur pusillanimité : Pierre de Médicis s'enfuit sans combattre, le préfet de Rome, Giuliano Della Rovere, abandonne et Alphonse II de Naples abdique, Ferdinand II lui succède. Cette intervention étrangère a provoqué des changements considérables sur l'échiquier politique italien : le renversement des régimes médicéen et napolitain et la nomination de Ludovic au duché de Milan. Mais ce succès français menace l'équilibre européen d'où la constitution, dès mars 1495, de la Ligue de Venise qui réunit l'empereur Maximilien I<sup>er</sup>, l'Espagne, Venise, Milan et le pape. Les coalisés rassemblent au nord du Pô une armée nombreuse et puissante. De crainte de se voir couper la route de la France, Charles VIII remonte rapidement vers le Nord, combat les Italiens à Fornoue (*Fornovo*) et repasse les Alpes. Harcelée par les Espagnols qui l'isolent par la mer et par des appuis locaux, la garnison laissée à Naples capitule dès le mois de juillet 1496.

Dans ce contexte italien, la cité de Florence vit également une période mouvementée qui ne finira que bien après la disparition de Savonarole en 1530, avec la restauration des Médicis. Le premier épisode de cette crise institutionnelle et morale est un temps fort du débat politique et il mobilisera toute l'énergie de Savonarole.

Le 26 octobre 1494, à l'approche des troupes de Charles VIII de France, Pierre II de Médicis (1472-1503) s'empresse d'aller à la rencontre du roi, de se soumettre en lui cédant les forteresses de Pise, Livourne, Sarzana et Pietrasanta et en lui payant un lourd tribut (50 000 ducats d'or immédiatement, 40 000 en mars puis 30 000 en juin 1495), sans consulter préalablement les conseils : il est aussitôt soupçonné de vouloir se servir des « barbares » pour asseoir plus solidement son pouvoir. Ses adversaires (les *piagnoni*, partisans de Savonarole, et les *arrabbiati*, aristocrates extrémistes qui songent à établir une oligarchie) en

profitent pour soulever la ville : le 4 novembre, Savonarole fait partie de l'ambassade envoyée auprès du roi français par le Conseil des Soixante-Dix. Quand Pierre de Médicis veut rentrer à Florence le 9 novembre, il en est chassé par une émeute populaire au cri de *Popolo e Libertà!* Il part en exil à Cassino où il mourra en 1503. Le roi de France et sa nombreuse suite séjournent à Florence du 17 au 28 novembre 1494 en réclamant le retour de Pierre, mais ils laissent la ville libre et, à part quelques incidents inévitables entre les soldats et la population, ils ne la mettent pas à sac.

#### LA CRÉATION DU GRAND CONSEIL À FLORENCE

Après soixante années de stabilité institutionnelle, la chute des Médicis a ouvert à Florence une longue période de réflexion constitutionnelle que l'on retrouve sous la plume de nombreux chroniqueurs, témoins et historiens de l'époque. On peut citer Filippo Nerli, Iacopo Pitti, Piero di Marco Parenti, Piero Vaglianti, Luca Landucci... sans oublier Savonarole, Machiavel et François Guichardin. Dès le départ des Médicis, se pose immédiatement la double question des institutions et du gouvernement. Pour les grandes familles florentines qui ont été mises à l'écart par le pouvoir médicéen, il s'agit de fermer une parenthèse et de revenir au gouvernement oligarchique en vigueur de 1393 à 1434. D'où les premières décisions politiques du 2 décembre 1494 où la Seigneurie, l'organe exécutif de Florence, convoque un *Parlamento* et fait adopter toute une série de mesures qui entérinent la suppression du pouvoir médicéen et le rétablissement des structures anciennes avec le Conseil du Peuple et le Conseil de la Commune tombés en désuétude. Un chroniqueur du moment, Luca Landucci, nous raconte dans son *Journal florentin* :

*En fin de journée du 2 décembre 1494, qui était un mardi, on rassembla un parlamento sur la place de la Seigneurie. Chaque gonfalon [représentant d'un quartier de Florence] vint accompagné de ses citoyens, sans arme. On avait seulement placé des hommes en*

*armes aux accès à la place. D'abord il a été demandé au peuple s'il estimait que les deux tiers des citoyens étaient rassemblés; les présents ont répondu que oui. Alors, on a commencé à lire plein de choses qui correspondaient à plusieurs pages écrites: on disait qu'on annulait les conseils des Soixante, des Dix et les Huit de Garde, qu'il fallait restaurer le Conseil du Peuple et de la Commune, qu'il fallait écarter le système des bourses et tirer au sort, comme on faisait autrefois, et le plus vite possible. Pour l'instant, on nommait 20 hommes parmi les plus nobles et les plus sages qui devaient constituer la Seigneurie et les autres magistratures en attendant les élections.*

En effet, en vue des élections, le choix des *accoppiatori* (voir Glossaire) se porte sur les grandes familles de l'oligarchie, ce qui a pour conséquence de renforcer la mainmise des oligarques. Toutefois, cette option de simple retour au passé est loin de satisfaire tout le monde à Florence: les citoyens moyens protestent auprès de la Seigneurie. En fait, la chute de la tyrannie – sous l'effet de la venue des troupes étrangères – a mis en évidence l'aspiration du plus grand nombre à la liberté et à une nouvelle forme de distribution des pouvoirs. Il convient donc de choisir une nouvelle forme de gouvernement en empruntant aux Vénitiens le concept du Grand Conseil, c'est-à-dire une forme politique qui a fait ses preuves, qui semble juste et qui peut s'intégrer dans la tradition républicaine de Florence. Dans ce débat en place publique, les interventions de Savonarole sont déterminantes même si elles ne sont pas les seules. En effet, dans sa prédication de l'Avent, dite *Sermon sur Aggée* et son sermon du 5 décembre qu'il est d'usage d'intituler *Rendez le gouvernement aux humbles*, Savonarole propose à ses concitoyens humbles de rétablir la démocratie. Selon Savonarole, les humbles sont ceux dont l'âme vertueuse est dénuée de toute ambition politique ou économique et surtout pas les hommes de conditions sociales modestes car ils sont généralement les plus ambitieux politiquement parlant. En outre, dans son prêche du 16 décembre 1494, Savonarole évoque la nécessité de repenser les institutions de l'État florentin en des termes nouveaux. Ainsi, Florence réformée sur les plans politique, moral et spirituel sera le phare de l'Italie puis, au-delà,

de la Chrétienté et enfin du monde car les Infidèles subiront ce charme et se convertiront ; Florence sera une nouvelle Jérusalem. C'est là une opinion que Savonarole répétera dans son *Compendio di rivelazioni*, rédigé l'année suivante. Quel peuple résisterait à un tel programme ?

L'influence de Savonarole est constatée – ou saluée, c'est selon – dans de nombreux témoignages. À commencer par celui de Guichardin qui s'en fait l'écho dans ses *Histoires florentines* rédigées en 1508 puis dans son *Histoire d'Italie* où il analyse clairement que, dans un premier temps, les conseils ne tendaient peut-être pas vers une ouverture aussi large du pouvoir mais que l'intervention de Savonarole a poussé vers un choix politique plus « démocratique » en arguant de l'autorité divine qui s'exprimait par sa voix. De la même manière, Donato Giannotti note dans son traité *De la république florentine* que l'intervention de Savonarole a eu une influence sur les débats politiques florentins.

En effet, au moment des votes, les 22 et 23 décembre 1494, force est de constater que les choses ont évolué puisque c'est une interprétation large qui l'emporte avec la décision d'instituer le Grand Conseil, « chose nouvelle et jamais usée dans notre ville » écrit Tommaso Ginori, dans ses *Ricordanze*. La loi est votée à l'unanimité des membres de la Seigneurie et des Conseils puis elle est proposée au vote des institutions pré-médicéennes qui viennent d'être rétablies : le Conseil du peuple – 289 fèves blanches contre 35 fèves noires – puis le Conseil de la Commune – 187 favorables contre 17 contraires. On assiste là à la remise en fonction du régime communal avec la nuance du Grand Conseil qui affirme que le Peuple et la Commune de Florence ont toute autorité sans exception. En effet, le Grand Conseil doit voter les lois proposées par la Seigneurie, établir les normes pour les impôts, distribuer les magistratures et fonctionner comme un tribunal d'appel. Sont membres de droit de ce conseil, tous les hommes de plus de vingt-neuf ans dont l'un des ancêtres a été élu à l'un des trois offices majeurs. Si l'on en croit l'estimation de l'historien Felix Gilbert, cela représenterait environ 3 200 hommes soit un quart de la population masculine de plus de 29 ans. Face au nombre, les autorités florentines ont été contraintes de faire aménager dans le Palais de la Seigneurie une vaste salle de 54 mètres sur 23, par les bons soins de Simone del Pollaiolo.

Ce Grand Conseil instaure le pouvoir des classes populaires; dès lors s'ouvre un débat qui va occuper la vie politique florentine sur la structure, sur les fonctions et sur les procédures de ce pouvoir. Dans un premier temps, on déclare par la loi du 19 mars 1495 l'amnistie générale qui efface les crimes politiques antérieurs au 9 novembre 1494: il faut bien instaurer la paix civile qui est le fondement de toute politique sérieuse et efficace; *pax* [paix avec l'extérieur] *et quies* [paix civile et ordre intérieur] sont les deux forces du système vénitien qui sert encore de modèle. Ensuite, la démission des 20 *accoppiatori* et le transfert de leurs pouvoirs de nomination des membres de la Seigneurie, des Dix et des Huit au bénéfice du Grand Conseil qui s'en trouve renforcé aux dépens de la classe oligarchique. Enfin, la loi du 13 août 1495 qui définit les critères des réunions de cette assemblée et interdit désormais le *parlamento* pour faire approuver les réformes institutionnelles: c'est la *provvisone* du 31 mai 1499 qui donne une forme définitive aux modalités d'élection aux offices.

Un élément constitutif de la vie politique florentine de cette époque est l'opposition entre deux partis: d'un côté, les Grands qui sont plutôt des oligarques et surnommés les *arrabbiati* et les partisans des Médicis, les *bigi* qui supportent pas d'être sous le contrôle des classes moyennes car ils s'estiment dépositaires naturels du pouvoir et n'ont de cesse que de changer le gouvernement en leur seule faveur. De l'autre, le peuple ou *piagnoni* ou *frateschi* sont les partisans de Savonarole. Ces deux groupes ne peuvent véritablement s'éliminer et effacer leur opposition: en effet, si les Grands ont l'éducation, l'expérience et la capacité politique qui les rendent indispensables, en face, le peuple n'entend pas se laisser manœuvrer en direction d'un gouvernement réduit. Cette situation est résumée par Machiavel dans ses *Histoires florentines* (III, 1) où il réfléchit aux causes des discordes civiles dans les républiques.

De 1496 à 1497, le débat portera surtout sur les modalités des élections: pour être élu, faut-il obtenir le plus grand nombre de suffrages? ou bien faut-il être tiré au sort parmi tous ceux qui ont obtenu la moitié des suffrages plus un? Cette hésitation/alternance entre le vote nominatif (l'élection au sens premier du terme) et le tirage au sort est une vieille lune que les Vénitiens ont portée à son paroxysme

avec l'élection du doge qui est un chef-d'œuvre de complication et d'imbrication des deux modes. À Florence, le second mode de scrutin a la faveur des *popolani*, qui y voient plus de chances d'accéder aux charges importantes.

Dans le même temps, le débat fait rage autour d'une autre question : l'usage de la *pratica*. Née au milieu du *xiv<sup>e</sup>* siècle, mais progressivement tombée en désuétude au cours des deux dernières décennies de la domination médicéenne, la *pratica* est un espace de discussion politique et d'échange d'idées. Son rôle demeure consultatif. Convoquée le plus souvent à l'instigation de la Seigneurie, elle réunit les représentants des principales magistratures, ainsi qu'un nombre restreint de citoyens « requis », choisis pour leur expertise, leur prestige et le respect qu'ils imposent. Une fois lues les questions à l'ordre du jour, chaque magistrature ou groupe de requis se réunit pour élaborer une position commune, qu'un porte-parole est chargé d'énoncer. Les différents orateurs s'expriment à tour de rôle, sans possibilité de reprendre la parole. Un scribe rédige alors un compte rendu des interventions successives afin que soit conservée une trace écrite de ce qui s'est dit. Les membres de cette *pratica* sont des citoyens expérimentés, mais les *popolani* estiment que ces conseils sont surtout des lieux d'expression pour les Grands. Les thèmes abordés au cours de ces réunions sont très variés. La diplomatie et la défense du territoire apparaissent dès l'origine comme des domaines de réflexion privilégiés. De la lecture des dépêches des principaux ambassadeurs au choix des stratégies d'alliance, il n'est guère d'aspect sur lequel l'avis du conseil ne soit requis. Les attributions des *pratiche* s'étendent également à des questions plus techniques, comme celle de la crise financière, qui revient de manière récurrente jusqu'en 1497 sans qu'aucune solution satisfaisante ne soit jamais trouvée. Très vaste, le champ d'activité des *pratiche* tend à s'élargir au fil du temps, jusqu'à englober tous les aspects ou presque de la gestion de la cité.

Enfin, les tensions entre *popolani* et Grands se manifestent durement à propos du rôle du conseil des *Dix de balia* où les Grands jouissent d'une place prépondérante car ils ont une compétence particulière dans la gestion des affaires militaires et diplomatiques. Les difficultés et les longueurs de la guerre de Pise provoquent la méfiance des *popolani* qui

soupçonnent les Grands de faire traîner volontairement les choses.

Si le bûcher du 23 mai 1498 met un terme à l'expérience humaine de Savonarole, ce n'est pas la fin du pouvoir populaire contre lequel Guichardin se répand à partir du § XIII de ses *Histoires florentines*. En effet, si le parti des Grands a eu le dessus sur les *piagnoni*, il n'a pas su s'unifier et trouver la force pour imposer une réforme radicalement oligarchique qui aurait mis en valeur les familles les plus puissantes et les plus riches. En même temps et de manière spéculaire, la classe populaire n'a pas su/peu trouver un nouveau chef avec une politique droite et sûre : on voit donc apparaître les égoïsmes et les ambitions personnelles qui affaiblissent ce parti face aux aspirations de l'oligarchie. C'est donc la classe moyenne qui continue de dominer grâce à sa supériorité numérique au sein du Grand Conseil et qui repousse toute tentative pour introduire plus de pouvoir en faveur de l'aristocratie comme, par exemple, quand il a refusé la création d'un Sénat qui aurait modifié les équilibres.

## CONCLUSION

Parmi tous les bouleversements que l'on vient de décrire se dégagent certains traits qui, plus encore que les événements, marquent les mentalités italiennes contemporaines et expliquent leur profond désarroi. Les témoignages de celui-ci sont innombrables. Les esprits les plus avertis ont le sentiment aigu que l'invasion des Barbares a créé une rupture totale avec la période antérieure à 1494. L'aristocrate florentin Bernardo Rucellai la définit comme « l'événement de loin le plus important de cette époque, événement qui a bouleversé tout le genre humain ». L'historien milanais Corio déclare que la descente de Charles VIII dans la péninsule italienne a suscité un incendie impossible à éteindre. Dans son *Histoire d'Italie*, Guichardin s'exprime en ces termes :

*J'ai décidé de raconter pour notre mémoire ce qui est arrivé en Italie depuis que les armes des Français, appelés par certains de nos princes, ont commencé à la bouleverser de fond en comble. C'est une*

*matière qui, par sa variété et son importance, laissera le profond souvenir des événements atroces que l'Italie a subis. Ce sont les calamités qui sont ordinairement infligées aux misérables mortels par la colère divine à cause soit de l'impiété soit de la scélératesse des hommes.*

Livre I, § 1

Guichardin évoque encore l'époque de Laurent le Magnifique dont il donne une représentation idyllique :

*Jamais l'Italie n'avait joui d'une telle prospérité, ni éprouvé un état aussi enviable que celui où elle vivait en l'an de grâce 1490.*

Au théâtre, genre qui reflète souvent les préoccupations de l'auteur comme de son public, on rencontre de nombreuses allusions aux malheurs successifs à la funeste année 1494. Dans sa *Mandragore*, Machiavel évoque les temps « qui commencèrent avec la descente du roi Charles, les guerres en Italie et la ruine de cette province » ; dans la *Clizia*, il fait allusion aux « maux infinis » apportés par la descente des Français en Italie. Quant à l'Arétin, qui ne passe pourtant pas pour un auteur grave, il fait dire à l'un de ses personnages : « autrefois, un artisan seul mangeait plus en un repas que deux gentilshommes ne peuvent désormais mettre sur la table ».

À partir de 1494, c'est le triomphe de la « politique » c'est-à-dire le développement des guerres, de la diplomatie, des rapports de force entre États et entre individus, les bouleversements constitutionnels. À Florence, les groupes sociaux se posent le problème de la survie de la cité et se heurtent à propos des réformes constitutionnelles à lui appliquer. La réflexion politico-historique est en pleine effervescence, c'est pourquoi se multiplient les traités politiques et les ouvrages historiques. Dans le conflit, devenu européen, des forces et des idéaux, l'Italie ne mène plus le jeu, mais elle se sent l'enjeu et le jouet d'une politique qui la dépasse. Les plus avertis des contemporains perçoivent la disproportion entre les États nationaux et les États régionaux ou municipaux italiens : les premiers qui ont dépassé le stade des dissensions internes s'avèrent capables

## LE CONTEXTE HISTORIQUE

de mobiliser pour longtemps des forces importantes ; au contraire, l'Italie est morcelée et gouvernée soit par des princes attachés aux idées dépassées de l'équilibre italien, soit par des régimes anachroniques aux structures inadaptées. L'Italie ne peut soutenir un effort militaire profond, durable et efficace ; elle se sent écrasée par les géants qui l'occupent, l'exploitent et se la partagent.

La crise de l'Église qui débouche sur la Réforme et le concile de Trente, est liée à cette crise politique de l'Italie : certes, les « scandales » ne sont pas nouveaux dans l'Église : cumul des bénéfices, commendes, non-résidence des évêques, déclin, trafic de reliques, division et rivalités des ordres religieux, inconduite et inculture du bas clergé, corruption de la Curie et du pape lui-même. Tout au plus, ces scandales sont-ils un peu plus nombreux et surtout plus visibles et éclatants au début du XVI<sup>e</sup> siècle : comme Innocent VIII qui invite la noblesse italienne au mariage de son fils ou comme Alexandre VI qui soutient les entreprises de son fils César Borgia. Toutefois, la Papauté a dû bon gré mal gré s'engager dans les conflits et, dans ce but, tirer tout l'argent nécessaire de toutes les sources possibles par tous les procédés imaginables. Ainsi, le pape devient-il toujours davantage aux yeux de ses contemporains un prince comme les autres qui engage une politique culturelle remarquable mais qui perd toute aura de spiritualité. En outre, les nationalismes naissants hors d'Italie ont contesté l'autorité de l'Église romaine et les sensibilités religieuses se sont montrées plus exigeantes d'où l'apparition de schismes et d'hérésies. Ces schismes et hérésies – souvent soutenus par des régimes non italiens – trouvent un terrain favorable dans le climat millénariste entretenu par les prédicateurs, comme en toute période de crise. La crainte comme l'espoir de l'Apocalypse ont pour conséquence de redimensionner la conception de Dieu car la distance entre l'homme et le transcendant va en augmentant et l'individu se retrouve – comme au Moyen Âge – petit et misérable face à une Providence toujours plus majestueuse au sein d'un univers confus et écrasant, dont les lois semblent à nouveau lui échapper.